



## 24

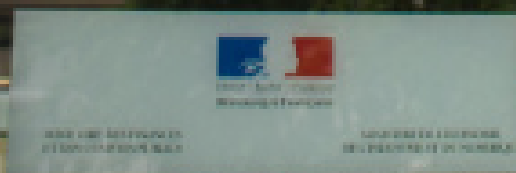
Modernisation des concepts et  
des procédés

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS

L'AUTO-LIQUIDATION DE LA TVA À  
L'IMPORTATION DEVIENT OBLIGATOIRE ET  
AUTOMATIQUE.

UN NOUVEL OUTIL DOUANIER: FRANCE SESAME

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES PEUVENT  
ELLES RESOUDRE LES PROBLÈMES DE LA  
SUPPLY CHAIN



## En 2022, l'auto-liquidation de la TVA à l'importation devient obligatoire et automatique.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) transfèrera la gestion et le recouvrement de la TVA applicable aux importations à la Direction générale des finances publiques (DGFIP) pour l'ensemble des redevables identifiés à la TVA en France.

Pour rappel, un numéro de TVA intracommunautaire français en cours de validité doit être communiqué par le contribuable à la DGDDI. Ce mécanisme de déclaration-paiement simultané sur la déclaration de TVA devient automatique et obligatoire. En conséquence, les entreprises qui ne disposent pas de ce numéro mais qui souhaitent réaliser des opérations d'importation doivent préalablement demander à leur service des impôts des entreprises (SIE) l'attribution d'un numéro de TVA intracommunautaire français et opter pour le régime réel normal.

Par ailleurs, chaque redevable va disposer d'une déclaration fiscale de TVA préremplie de certaines données douanières afférentes à ses opérations d'importation dont il aura la charge d'en vérifier les montants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.



Une notice dédiée est déjà disponible sur le site de la DGFIP. En complément, la DGDDI va apporter une aide supplémentaire en mettant à disposition un espace dédié sur le site [douane.gouv.fr](http://douane.gouv.fr). Cela donnera ainsi accès à un tableau reprenant certaines données douanières issues de leurs déclarations en douane pour une période de référence donnée.

Ces données comprendront notamment le numéro de la déclaration et sa date de « bon à enlever » (BAE), l'application concernée (Delta-G / XI / H7), le numéro de l'article et la nomenclature des marchandises, le taux de TVA appliqué ainsi que la base imposable associée. Dans le cadre de cette réforme, le SIE de rattachement de l'opérateur redevable devient son interlocuteur principal en ce qui concerne ces changements, au même titre que pour la TVA de droit commun et les autres impôts professionnels gérés par la DGFIP.

## Un nouvel outil douanier: France SESAME

*Les procédures douanières ainsi que les démarches administratives qui y sont liées ne sont pas toujours chose aisée. Les différents contrôles et processus douaniers lors du passage de frontières par certaines marchandises donnent lieu à un véritable casse-tête administratif. Heureusement, des acteurs mettent à disposition des outils afin de faciliter tout cela.*

*Zoom sur France SESAME: le nouvel outil mis à disposition des acteurs de la supply chain.*

### Une initiative commune de plusieurs entités

France SESAME est le résultat d'une initiative entre les douanes françaises, le ministère de l'Agriculture, la répression des fraudes et le ministère de l'Écologie. Cette plateforme a été mise en ligne le 17 novembre sur les ports du Havre, de Dunkerque et de Marseille.

La création d'un point de contact numérique unique aux frontières figurait parmi les principales mesures du plan gouvernemental d'amélioration de la compétitivité de la chaîne logistique française. La plateforme sera l'outil de référence sur les principaux ports pour gérer les contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires mais aussi les contrôles de conformité à la commercialisation et les contrôles des critères de l'UE sur l'agriculture biologique.



### Les fonctionnalités

Les logisticiens, transitaires, représentants en douane enregistrés et autres importateurs auront accès à de multiples services tels que le suivi en temps réel qui permet de visualiser l'état d'avancement des formalités et des contrôles administratifs liés au passage de leurs marchandises. Il leur sera aussi possible de prendre des rendez-vous. Ce service permet de programmer la réalisation des contrôles des règles de conformité des fruits et légumes ou des critères de l'UE sur l'agriculture biologique. Les utilisateurs pourront visualiser et télécharger leur dossier d'import numérique, dans lequel figurent les formalités administratives liées au passage aux frontières de marchandises. Ce n'est pas tout : un service de notifications (par SMS, mail, ou via la plateforme) sur les formalités liées au passage aux frontières sera disponible et permettra ainsi d'effectuer les démarches et actions nécessaires de manière proactive.

## Les nouvelles technologies peuvent-elles résoudre les problèmes de la Supply Chain ?

*Ces dernières années, l'arrivée continue des nouvelles technologies a permis de s'ouvrir davantage de perspectives en ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement. En pleine période de pandémie, nous allons nous focaliser ici sur deux concepts prometteurs.*

L'investissement dans des technologies spécifiques peut être la clé de la pérennisation de la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, l'analyse des données peut être utilisée pour prévoir la demande future, ainsi que les perturbations potentielles de la chaîne d'approvisionnement. La gestion de la chaîne d'approvisionnement est trop souvent réactive plutôt que proactive. L'analyse prédictive peut permettre aux entreprises de prendre de meilleures décisions. En fonction de l'analyse des données, un acheteur peut décider du moment opportun pour passer une commande, l'analyse lui permettant de déterminer si les risques de s'approvisionner en fonction de la provenance et/ou si les délais de livraison du fabricant sont raisonnables.



En plus des analyses de données, le concept de « contrats intelligents » peut changer la dynamique d'approvisionnement. Une communication efficace est essentielle. Les contrats intelligents sont basés sur la blockchain, un ensemble de programmes informatiques impartiaux et (presque) infaillibles qui forment, exécutent et font respecter les accords. Par exemple, les parties d'un contrat de fourniture souhaitent utiliser un contrat intelligent. Elles conviennent des conditions qui sont converties en code informatique et déployées sur une blockchain. Ces conditions peuvent être "Si vous fournissez tel matériel de telle qualité à tel site sous tel délai, vous serez payé X€ ..." Le contrat intelligent s'exécutera de lui-même une fois que les conditions seront remplies. La nature inhérente d'une blockchain, qui est une sorte de grand registre distribué soumis à un protocole de consensus, permet d'instaurer la confiance dans toute transaction. Une fois que les données ont été déployées sur une blockchain, il devient extrêmement difficile de les altérer. Les contrats intelligents apportent finalement une visibilité aux transactions, de la sécurité et de l'efficacité en éliminant les intermédiaires. Cela améliorerait considérablement l'efficacité de la supply chain faisant évoluer les modèles d'approvisionnement. Nombre de nouvelles technologies sont utilisables pour améliorer ces processus. Chez Customs Bridge, nous utilisons l'Intelligence Artificielle afin de simplifier les procédures douanières, plus d'info sur [www.customsbridge.fr](http://www.customsbridge.fr)